

Peut on réussir sa L1 en révisant uniquement sur des livres ?

Par **morganeee**, le **09/01/2012** à **00:48**

Bonjour . Peut on réussir sa L1 en révisant uniquement sur des livres et donc sans assister au CM ?

Par **bulle**, le **09/01/2012** à **08:28**

Bonjour,

Je dirais NON car en L1 on ne sait pas vraiment ce qu'on attend de nous, on ne connaît pas les mécanismes. Le plus important est d'assister aux TD. Mais si vous pouvez assister aux cours magistraux faites le! Ca ne pourra que vous être bénéfique. Après ça dépend de vos capacités...

Par **Yann**, le **09/01/2012** à **08:59**

A cœur vaillant rien d'impossible, donc je pense que c'est réalisable.

Mais franchement c'est risqué. J'ai toujours perçu les livres comme un complément au cour, un outil pour l'approfondir.

De plus, au delà du simple cour en lui même, le prof peut donner des explications sur ses attentes à l'examen. Il peut avoir aussi une vision des choses différente de celle développée dans les bouquins. Certains prof ont même des échanges avec leurs étudiants lors des cours.

Manquer les cours alors qu'on peut y assister me semble un mauvais calcul.

Par **Camille**, le **09/01/2012** à **09:09**

Bonjour,

[citation]Peut on réussir sa L1 en révisant uniquement sur des livres et donc sans assister au CM ?

[/citation]

Qu'entendez-vous par "réviser" ?

REVISER signifie qu'on a déjà étudié le sujet au préalable.

Comment faire si on n'a pas assisté aux CM ?

(et, je suppose, pas assisté aux TD non plus, sinon ce serait précisé dans la question...)

Par **Yn**, le **09/01/2012** à **10:08**

Selon ce que tu mets derrière le terme réviser... Après il ne faut pas oublier que la L1 est essentiellement une année de prise de contact avec le droit, et surtout de [s]méthodologie[/s].

Pour maîtriser la méthodologie, la compréhension théorique ne suffit pas : il faut appliquer, c'est-à-dire [s]rédiger intégralement des commentaires d'arrêt[/s] (et des dissertations).